



Monsieur le Président,

Nous voilà (enfin !) réunis dans une instance de dialogue social, quel que soit son nom !
La première vraie réunion, hormis les suppressions d'emplois et les situations exceptionnelles depuis le mois d'octobre dernier.

Nous allons enfin parler de la vraie vie, de la situation sur le terrain, du fonctionnement de nos services.

Les représentants Force Ouvrière ont longuement hésité, débattu en interne, pour savoir s'il fallait ou non participer à ce CSAL.

Le contexte national est pour le moins brutal, et pourrait nous inciter, à l'instar de nos responsables nationaux, à ne pas participer au dialogue social tant que le gouvernement ne retirera pas sa réforme des retraites.

Mais aujourd'hui, nous prenons nos responsabilités : nous avons été élus sur un contexte local. Les agents attendent donc de nous que nous défendions leurs conditions de travail au quotidien, et que nous vous fassions remonter leurs interrogations.

C'est la seule et unique raison de notre présence aujourd'hui.

Car dans ce contexte particulier, la réforme des retraites a tout balayé sur son passage !

FO DGFIP est opposée à cette réforme, injuste, brutale...

Pour ne parler que de la DGFIP, certains agents pensaient pouvoir partir en fin d'année, il n'en sera rien !

Certains autres se voyaient partis dans 1 ou 2 ans, il n'en sera rien !

Et c'est toute une projection sur l'avenir qui s'écroule, car, oui, travailler deux ans de plus n'est pas anodin. Cela a bien sûr un coût, tous les économistes le disent. La question porte juste sur le choix du financement de ce coût...choix qui lui est purement politique !

C'est aussi une question de choix de vie : doit-on, parce qu'on vit plus longtemps, le consacrer exclusivement à son travail ou à vivre tout simplement ?

La question se pose, la réponse nous est donnée par une poignée d'hommes et de femmes politiques élus non pas pour leurs idées, mais par opposition à d'autres.

Les millions de personnes qui sont descendus dans la rue l'ont prouvé ces dernières semaines.

Et tout ça dans un contexte de crise, d'inflation, de baisse du pouvoir d'achat.

Les points à l'ordre du jour de ce CSAL sont assez révélateurs de l'ambiance qui règne dans les services de terrain et de direction.

Tout d'abord, sur les ponts naturels : alors même que ceux-ci étaient régulièrement votés en N-1, nous sommes en mars et rien n'est acté pour les ponts 2023 ! A quand un vote à posteriori sur ce sujet ?

Ensuite, sur la campagne des avis : ce bilan a été maintes fois réclamé par FO, et c'est le premier dont nous voyons la couleur ! Comme si la période septembre-décembre à la DGFIP n'avait aucune valeur ni répercussions sur les services aux yeux de la direction : il est vrai que cette campagne est moins noble, puisque les usagers qui sollicitent les services sont bien moins sympathiques quand ils doivent sortir leur porte-monnaie que quand ils ont besoin d'informations pour leur déclaration !

Et en ce qui concerne l'accueil de Metz, voilà encore une nouvelle réorganisation ! Mais quand allez-vous vous arrêter ? Apparemment, vous n'êtes jamais satisfait des organisations précédentes, que vous-mêmes avez imposé aux agents et aux responsables ! Et toujours en expérimentation sur Metz et pas ailleurs ! Mais tout le monde sait ce qu'est une expérimentation à la DDFIP Moselle : c'est déjà acté avant même d'avoir été présenté ! On ouvre, on ferme, on réduit les horaires, sur RDV, sans RDV, on met une salle d'accompagnement des usagers : elle s'appelle d'abord salle 23, puis Bemmer, puis un autre bureau qui n'a pas de nom...Et si on parle du téléphone, c'est open bar ! Entre décroché, SVI, rappel, contact et....on vous rappellera, il y a de quoi y perdre...ses tympanes !

Enfin Monsieur le Président, vous n'échapperez pas à une nouvelle évocation de la RGP, sujet éminemment important et sensible pour les agents !

Cette RGP, effective depuis le 1^{er} janvier 2023, et sur laquelle, malgré la demande et l'intervention de FO, nous attendons toujours des réponses ! Certains collègues, alertés par leurs représentants, en ont très peur et le vivent très mal. Alors que d'autres n'en n'ont même jamais entendu parler : aucun texte, aucune note de service, rien pour informer, à part les organisations syndicales ! Nous rappelons que « toute personne qui, dans la chaîne financière, commettrait une faute grave causant un préjudice financier significatif, serait sanctionnable ! »

Ainsi, tout agent en SGC, en SIP, en SIE ou n'importe quel autre service, y compris de direction, pourra être mise en cause devant la 7^{ème} chambre de la Cour des Comptes !

Devant les remontées de terrain, le Directeur Général a été obligé d'adresser une lettre à tous les agents : une lettre noyée sous de très jolies phrases vides de sens, et peu d'informations données. Le tout 1 mois et demi après la mise en œuvre de la réforme. Mais nous avons compris l'essentiel : tous responsables ! Et donc tous sanctionnables !

Les derniers observatoires internes montrent que les agents constatent notamment la baisse de leur pouvoir d'achat, de l'intérêt au travail et des promotions ! Nous restons donc très dubitatifs sur l'efficacité du nouveau COM, qui continue de supprimer des emplois et donc de dégrader nos conditions de travail !

Mais nous nous exprimerons plus précisément sur ces sujets lors de cette réunion.

En attendant, l'externalisation de nos missions fait le bonheur des partenaires privés : en 2022, la Française des jeux a généré des bénéfiques records ! La DGFIP, grâce aux paiements des factures chez les buralistes, y a pleinement contribué ! Mais a-t-elle eu une part du gâteau, même infime ? Nous pouvons en douter !

La DGFIP est ambitieuse, mais n'a pas les moyens de ses ambitions !
Suppressions d'effectifs, nouvelles missions, accueil modernisé, intelligence artificielle, valorisation de ses agents : autant de vaines phrases, qui passeront au gré des passations de pouvoir et de directions !

Conformément aux revendications de son congrès, FO DGFIP

- Rejette toute fusion de postes ou services, condamne la création d'unités administratives disproportionnées et/ou éclatées et donc ingérables, distantes géographiquement de leur tissu fiscal, dégradant ainsi les conditions de travail des agents,

- Rejette toute hiérarchisation ou abandon des missions en fonction des enjeux

Et

- Revendique le maintien des missions d'assiette au plus près des usagers, redevables et contribuables avec le maintien des secteurs d'assiette

FO réitère son opposition à la réforme des retraites, et au report de l'âge de départ à la retraite à 64 ans.